

PROGRAMME DE FORMATION

Guide-file / Serre-file

Encadrement de l'évacuation des locaux

Référence : INC.GFSF

1. INTITULÉ DE LA FORMATION

Guide-file / Serre-file : encadrer et sécuriser l'évacuation du personnel et du public en cas d'incendie ou d'alarme.

2. CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Conformément aux articles R.4227-28 à R.4227-39 du Code du travail, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs, établir les consignes de sécurité incendie et organiser des essais et exercices périodiques. Le décret n° 2010-78 du 21 janvier 2010 précise les obligations relatives aux consignes de sécurité incendie.

Cette formation s'appuie sur les recommandations de l'INRS (ED 990, ED 6230). L'article R.4227-38 du Code du travail impose des consignes de sécurité incendie précisant les personnes chargées de la mise en œuvre de l'évacuation ; l'article R.4227-39 impose des essais et exercices périodiques au moins tous les six mois.

3. PUBLIC VISÉ

Salariés ou agents désignés pour assurer les fonctions de guide-file ou de serre-file dans le cadre de l'organisation de l'évacuation de l'établissement.

4. PRÉREQUIS

- Aucun niveau de connaissance préalable requis.
- Compréhension du français oral et écrit.

L'employeur s'assure du respect des conditions de prérequis (aptitude médicale, équipements de protection individuelle, titres, certificats et attestations requis) avant l'entrée en formation.

5. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer les enjeux et les principes de l'évacuation des locaux ;
- Situer son rôle de guide-file ou de serre-file dans l'organisation de l'évacuation ;
- Donner l'alerte et exécuter les consignes d'évacuation de l'établissement ;
- Conduire l'évacuation vers le point de rassemblement, contrôler les locaux et rendre compte ;
- Prendre en compte les personnes en situation de handicap ou en difficulté (espaces d'attente sécurisés).

6. DURÉE

- 3 h 30 (une demi-journée), théorie et pratique.

Durée conforme au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026.

7. MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Formation en présentiel, en centre de formation ou sur le site de l'entreprise.
- Effectif : 4 participants minimum, 10 maximum.
- Inscription selon le calendrier des sessions ; réponse sous 48 h après réception de la demande, conformément aux conditions générales de vente.
- Lieu : en centre de formation (secteur Fréjus / Saint-Raphaël) ou en intra-entreprise (une aire extérieure adaptée aux exercices d'extinction est requise le cas échéant).

8. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositives et participatives : exposés interactifs, analyse des plans d'évacuation et des consignes du site, échanges.
- Méthodes pratiques et expérientielles : reconnaissance des itinéraires d'évacuation, mises en situation et exercice d'évacuation commenté.
- Moyens : diaporama, vidéos, documentation réglementaire (INRS ED 990, ED 6230), plans d'évacuation, consignes de sécurité du site, registre de sécurité, chasubles guide-file / serre-file, livret pédagogique.

9. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de positionnement en début de formation.
- Évaluations formatives tout au long de la formation : questionnements, exercices pratiques, retours du formateur.
- Évaluation finale : quiz de validation des connaissances et évaluation pratique en situation.
- Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation individuelle « Guide-file / Serre-file ».
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de formation.

10. TARIFS

- Inter-entreprises : 112 € HT par personne.
- Intra-entreprise : 840 € HT par jour de session.

Tarifs conformes au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026, hors frais de déplacement éventuels selon le lieu de formation. Pour toute configuration particulière : nous consulter.

11. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap afin de préciser les besoins et d'étudier les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Thibaut ASTOLFI, Référent handicap — 07 57 40 60 45 — tastolfi@istyaform.com

12. CONTACT

Personne à contacter : Nathalie SARFATI — 06 46 23 97 00 — nsarfati@istyaform.com

13. PROGRAMME DE FORMATION

Séquence d'ouverture

- Accueil, présentation du formateur et des objectifs ; règlement intérieur et consignes de sécurité.
- Évaluation de positionnement.

Théorie — le risque incendie et l'évacuation

- Naissance et propagation d'un incendie ; dangers des fumées.
- Cadre réglementaire de l'évacuation : consignes, signal d'alarme, exercices semestriels.

Théorie — rôles et organisation

- Missions du guide-file : montrer le chemin, canaliser, conduire au point de rassemblement.
- Missions du serre-file : contrôler les locaux, fermer les portes, s'assurer qu'il ne reste personne, rendre compte.
- Prise en compte des personnes en situation de handicap ; espaces d'attente sécurisés.
- Le chargé d'évacuation et le point de rassemblement ; comptage et compte rendu.

Pratique — reconnaissance et mise en situation

- Lecture des plans d'évacuation ; reconnaissance des itinéraires, issues de secours et point de rassemblement.
- Mise en situation d'évacuation commentée avec répartition des rôles guide-file / serre-file.

Évaluation et clôture

- Quiz de validation et évaluation pratique.
- Bilan, remise des certificats de réalisation, questionnaire de satisfaction.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La formation gagne à être organisée sur le site de l'entreprise afin de travailler sur les itinéraires et consignes réels. Elle prépare les participants à tenir leur rôle lors des exercices d'évacuation semestriels.

14.1 — Validation

Attestation individuelle « Guide-file / Serre-file » et certificat de réalisation. Hors RNCP.

14.2 — Équivalence

Aucune.

14.3 — Passerelle

Accès aux formations EPI et ESI pour compléter les compétences incendie.

14.4 — Suite de parcours

Exercice d'évacuation, EPI, manipulation des extincteurs, entraînements semestriels.